



Lyon, le 8 novembre 2017

IMPORTANT

Mesdames, Messieurs, les présidents de clubs,

Mesdames, Messieurs, les professeurs,

Je vous rappelle que, hormis l'UV4 des attendus de la ceinture noire, toutes les autres dispositions ne seront applicable qu'au **1 janvier 2018** .

De ce fait, concernant les cadet(te)s, seuls peuvent faire les tests d'efficacités combats (shiai) pour le 2^{ème} dan à Lyon le dimanche 17 décembre 2017, **les cadet(te)s 3^{ème} année (2000)**.

Comme d'habitude ils seront intégrés aux poules de juniors séniors.

Inutile d'inscrire vos cadet(te)s 1^{ère} et 2^{ème} année (2001/2002) **pour le 2^{ème} dan** car ils ne seront pas acceptés au passage de grade du samedi 16 décembre à Lyon.

Cordialement

Marc PERARD

Secrétaire CORG

marc.perard@aurajudo.com

06.85.54.86.20

